

Actions Territoriales

Conseil Exécutif du 27 janvier 2012

DÉLIBÉRATION N°17/2012

**SOUTIEN TERRITORIAL À LA PRODUCTION D'UN DOCUMENTAIRE RÉALISÉ
PAR « BIG BANG PROD »**

LE CONSEIL EXÉCUTIF TERRITORIAL DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON

- VU** la loi organique n° 2007-223 et la loi n° 2007-224 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'outre-mer ;
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU** l'instruction budgétaire et comptable M52 ;
- VU** la délibération n° 56 du 31 mars 2006 portant délégation d'attributions au Bureau du Conseil Général ;
- VU** les crédits arrêtés au chapitre 65 du budget territorial 2011 ;
- VU** la demande de « Big Bang Prod » reçue le 05 janvier 2012 ;

CONSIDÉRANT la nécessité de soutenir les créations d'œuvres culturelles et d'apporter un appui financier et logistique à la réalisation du docu-fiction retraçant l'histoire de l'archipel ;

SUR le rapport de son Président,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ
A ADOPTÉ LA DÉLIBÉRATION DONT LA TENEUR SUIT**

ARTICLE 1 : Le Conseil Exécutif Territorial décide d'attribuer au titre de 2012 une subvention de 20 000 € à l'organisme « Big Bang Prod » au titre d'une participation à la réalisation du second docu-fiction historique sur Saint-Pierre et Miquelon (1918-1992) intitulé « Le caillou dans la chaussure – Saint-Pierre et Miquelon au XXème siècle ».

ARTICLE 2 : Les crédits nécessaires au règlement de cette dépense seront prélevés sur le budget territorial 2012 – Programme Subvention - Chapitre 65 - Nature 6574 – Fonction 311 (ligne de crédit : 11522).

ARTICLE 3 : Le versement de la subvention interviendra par deux acomptes selon les modalités suivantes :

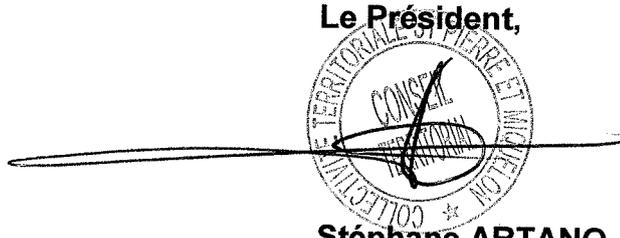
- 80 % à la signature de la présente délibération, soit 16 000 € ;
- le solde, soit 4 000 €, sur présentation des pièces justificatives de la réalisation de l'opération.

ARTICLE 4 : Big Bang Prod s'engage à remettre au Conseil Territorial 10 DVD du documentaire.

Adopté

5 voix pour
0 voix contre
0 abstention(s)
Membres du C.E : 8
Membres présents : 5
Membres votants : 5

Le Président,



The official seal of the Council of Saint-Pierre and Miquelon is circular, with the text 'CONSEIL TERRITORIAL SAINT-PIERRE ET MIQUELON' around the perimeter and 'COLLECTIVITE TERRITORIALE' at the bottom. A signature is written across the seal.

Stéphane ARTANO

